

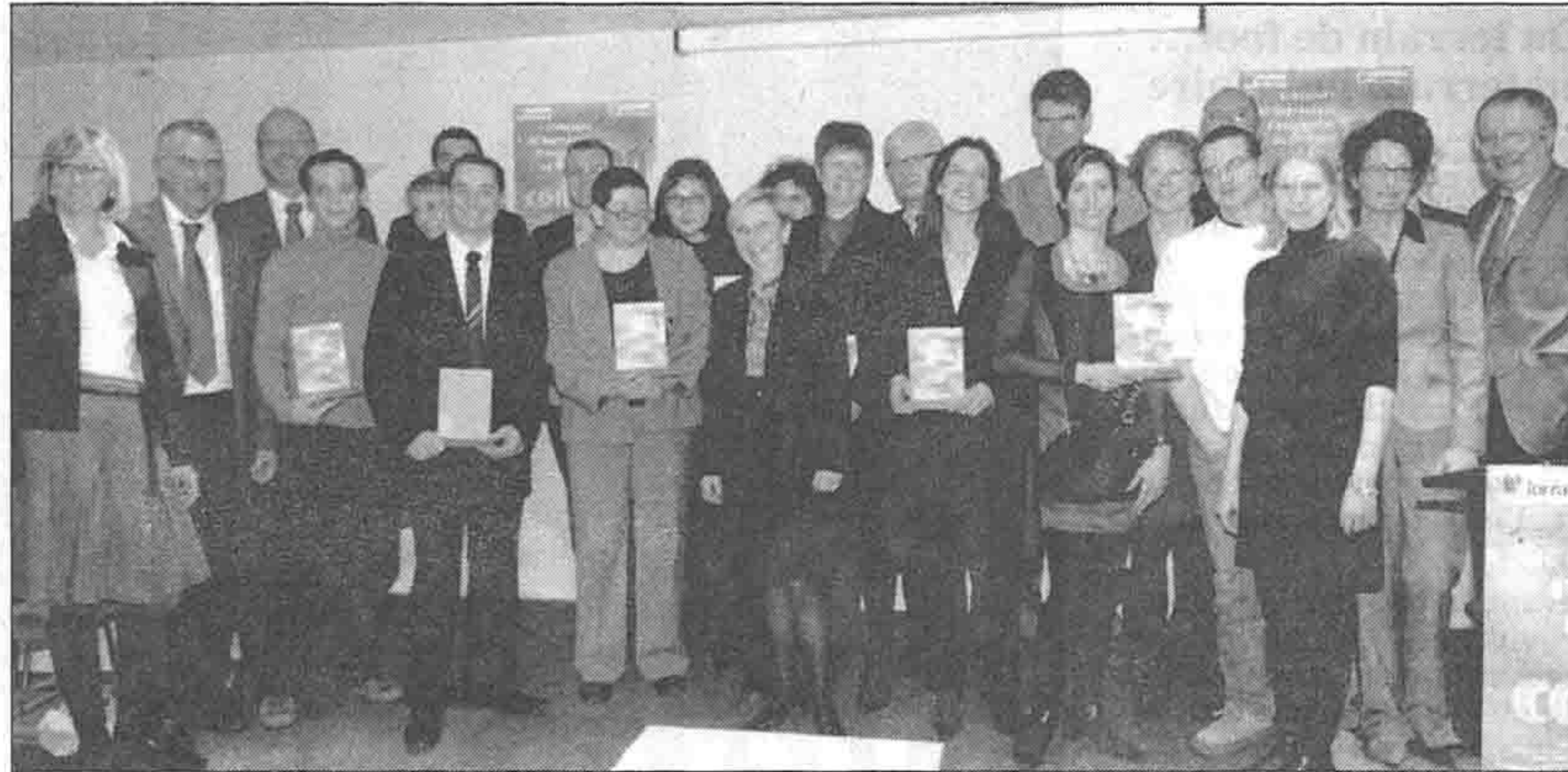
Remise des prix 3i Lorraine

Les lauréats du concours des créateurs et repreneurs d'entreprises de Lorraine se sont retrouvés, vendredi, à la chambre de métiers de Nancy.

NANCY.- Neuf projets de créations et de reprises d'entreprises viennent d'être sélectionnés par le jury rassemblé sous l'égide de l'association 3i Lorraine, émanation du conseil régional de Lorraine pour « *l'initiative, l'intelligence économique et l'innovation* ».

Le jury, parmi lequel figuraient des représentants du CIC Est, de la région Lorraine, ou de L'Est Républicain, a dû faire son choix parmi 53 projets de créations et 9 projets de reprises, déposés fin 2009 auprès du secteur « *initiative* » de 3i Lorraine. Il faut dire que d'année en année, le nombre de chefs d'entreprises souhaitant concourir augmente régulièrement.

Les lauréats de cette 14^e édition se sont retrouvés, vendredi, à la chambre des métiers et de l'artisanat de Meurthe-et-Moselle, pour recevoir leurs prix. Jean-François Laibé, président de 3i Lorraine, a remis celui portant le nom de l'association à



La remise des prix 3i Lorraine, secteur initiative, s'est déroulée vendredi à la chambre des métiers et de l'artisanat de Meurthe-et-Moselle.

Photo ER

la Nancéienne Aline Roland, repreneur d'Eole ciné (cinéma Caméo) par la constitution d'une holding baptisée Aérociné.

Les membres du jury, et notamment Christian Lechaudel, chef de publicité à L'Est Républicain, ont félicité cha-

leureusement les lauréats suivants.

Delphine Boulanger, de Colombey-les-Belles, a reçu le prix de la reprise d'entreprise, pour avoir réussi à maintenir 23 emplois dans la boulangerie pâtisserie biscuiterie familiale, lors de la

reprise de la société, en février 2008.

Le prix de l'innovation a été remis à Christian Sroka, de Dieuze, pour la création de la SAS Imagine Élément, entreprise de création d'éléments sanitaires sur mesure. Le prix de l'entrepreneariat

féminin a été reçu par Isabelle Tournier, de Darnieulles, dans les Vosges, pour la création de l'Atelier du Biscuit, en 2009. Le prix coup de cœur du jury revient à Stéphane Abadie, de Frouard, pour la création du bureau d'études et de conseil en innovation IH Concept, spécialisé dans le sport, le handicap et l'accessibilité aux loisirs.

Le prix de l'artisanat a été remis à Guillaume Rude, de Hultheuse, pour la création de la verrerie d'art Fusion Libre. Le prix du commerce revient à Martine Folsche, de Willerwald, pour la création de l'épicerie bio La fée du Bio. Le prix industrie a été décerné à Aurélie Kostka, de Saint-Mihiel, pour le reprise d'une faïencerie d'objets lumineux et décoratif en céramique.

Et enfin, le prix services revient au Messin Sébastien Proye, pour la création de Tekengo, société de prise de commandes à distance et de marketing interactif dans la restauration rapide.